

## NOTE DE PRÉSENTATION

### Projet d'arrêté préfectoral relatif à la pêche à pied professionnelle des tellines sur le gisement naturel de la plage de l'Aber (commune de Crozon – Finistère)

#### Assurer la gestion rationnelle de la ressource du gisement

Les dates d'ouverture de la pêche à pied professionnelle des tellines sur le gisement naturel de la plage de l'Aber sont fixées chaque année par arrêté préfectoral particulier conformément aux dispositions de l'article 6 de l'arrêté du préfet de région n°371/2001 du 30 novembre 2001 modifié réglementant l'exercice de la pêche à pied des donax (tellines) sur le littoral du service des affaires maritimes de Douarnenez-Camaret (Finistère). Tel est l'objet du présent arrêté.

#### Encadrer l'exercice de la pêche à pied professionnelle des tellines sur le gisement naturel de la plage de l'Aber (commune de Crozon)

Le projet d'arrêté préfectoral mis en consultation propose d'ouvrir la campagne de pêche à pied professionnelle des tellines sur le gisement de la plage de l'Aber du 18 au 23 décembre 2019 inclus et du 26 au 29 décembre 2019 inclus. À l'instar de ce qui était prévu en 2018, la pêche sera autorisée entre 6h et 21h, suivant les conditions prévues par l'arrêté en termes d'horaires, de temps de pêche, d'engins et de quota journalier.

Le projet d'arrêté est consultable **du 19 novembre 2019 au 9 décembre 2019 inclus**.

Il est également consultable sur support papier en prenant rendez-vous au 02-90-02-69-50 (9h-12h/14h-16h30).

Les observations doivent parvenir **jusqu'au 9 décembre 2019** et peuvent être déposées :

– par voie électronique à [urdp.dpa.dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr](mailto:urdp.dpa.dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr) en intitulant l'objet du courriel « Consultation publique pêche à pied professionnelle des tellines sur le gisement naturel de la plage de l'Aber » ;

– par voie postale à direction interrégionale de la mer Nord Atlantique – Manche Ouest, 3 avenue de la préfecture – 35000 RENNES en indiquant sur le courrier « Consultation publique pêche à pied professionnelle des tellines sur le gisement naturel de la plage de l'Aber ».